



Rugby Club Massy Essonne

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DE L'ASSOCIATION RCME DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

Le 12 Novembre 2018, les membres du RCME, dont le siège est à Massy, 3^{bis} allée du Roussillon (5 rue des Olympiades à l'issue du vote de l'AG) 91300 Massy, se sont réunis en Assemblée Générale Financière, au stade Jules Ladoumegue à Massy.

A 19h40, Serge MORONVALLE, le président de l'association RCME ouvre la séance et donne la parole à Joël SOURBET, secrétaire général de l'association RCME.

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Secrétaire Général informe les membres présents que le nombre de licenciés à jour de cotisation, ayant adhéré depuis plus de 6 mois et âgés de plus de 16 ans est de 419.

Le quorum à atteindre est de 25% des licenciés + 1 soit 105.

Le nombre de membres présents ou représentés est de 113. Il est 19h45, le quorum est atteint, les délibérations prises lors de cette assemblée générale peuvent être validées

2 RAPPORT FINANCIER 2017-2018

Prise de paroles de Céline KITTEN, Trésorière de l'Association

Présentation du détail et de la ventilation des produits et charges pour la saison 2017-2018/

2.1 Résultat d'exploitation

2.1.1 Produits d'exploitation

1 633 965 € (-0,99 % par rapport à la saison précédente) **situation stable par rapport à l'an dernier** : la baisse du poste des subventions (-100 k€ -12 %) (essentiellement ASP : aide à l'embauche) est compensée par l'augmentation des indemnités de formation et la progression du mécénat +12,14 % (+31k€ pour atteindre 288k€).

Les résultats de l'opération Contribu'coeurs n'ont malheureusement pas pu être réitérés (11K€ au lieu de 70k€ l'an passé)

Les autres postes de recettes ont peu de fluctué par rapport à la saison dernière ou ont été compensés par des charges équivalentes.

Pour la saison 2017-18, l'Association du RCME a reçu :

- Subvention départementale : 289k€
- subvention Commune : 300 k€
- subvention CNDS : 50k€
- subvention ASP : 62k€ (aide à l'emploi -66 %)

2.1.2 Charges d'exploitation

1 746 285€ (+6 % par rapport à la saison dernière) principales variations :

cette augmentation est essentiellement due à la création de 2 nouveaux postes sous-traitance générale (40 k€ de frais de personnel administratif) et divers (60K€ pour les places aux matchs des licenciés). La création de ces postes a été recommandé par le rapporteur de la LNR.

2.1.3 Résultat d'exploitation

Celui-ci ressort à **-112 320 €**.

2.2 Résultat Financier

2.2.1 Produits financiers

+117 853€ correspondant à une reprise de provision sur les titres de la SASP enregistrés en immobilisation financière.

Cette décision de reprise fait suite à l'acquisition de nouvelles parts de la SASP.

2.2.2 Charges financières

Pas de charges financières.

2.2.3 Résultat financier

Résultat bénéficiaire de **+117 857€**

2.3 Résultat Exceptionnel

Pas de produits ni de charges exceptionnelles

À noter le bénévolat est estimé à 252 000€. Je tiens à remercier toutes ces paires de bras et toutes ces têtes pour le soutien qu'ils apportent au club dans sa vie quotidienne et tous les week-end sur le bord des terrains (les seniors bien sûr mais aussi toutes les équipes de l'école de rugby, des féminines et des centres de formation)

2.4 Résultat de l'exercice

Résultat bénéficiaire de **+ 5 537 €**

3 Présentation du bilan pour la saison 2017-2018

3.1 Actif

3.1.1 Immobilisations

Nos immobilisations corporelles nettes sont comparables à celles du dernier exercice (12k€)

Les immobilisations financières ont augmentées puisque nous avons acquis des parts de la SASP lors de l'augmentation de capital afin de rester majoritaire dans la structure et avons repris la provision qui grevait ces parts : nous sommes passés de 96k€ à 238k€.

Les autres immobilisations financières (cautions pour les tournois) n'ont pas évoluées.

3.1.2 L'actif circulant

Il s'élève à 200k€ dont 35k€ en banque, 160k€ de créances (CIFR, mécénat à recevoir...)

Il est en augmentation de 10% par rapport à la saison dernière

3.2 Passif

3.2.1 Les fonds propres

Les fonds propres s'élèvent à 97.350€ en début d'exercice et atteindront 102.887€ si l'on décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

3.2.2 Les dettes

Elles s'élèvent à 280k€ toutes à moins d'un an.

Elles correspondent à l'avance de trésorerie faite par la SASP en attente des paiements des créances (CIFR).

Pour le reste, ce sont les fournisseurs courants et les dettes fiscales et sociales.

3.2.3 Les produits constatés d'avance :

100k€ de subventions perçues sur l'exercice pour l'exercice suivant (2018-2019).

3.3 Commentaires

Une partie de l'augmentation des charges est liée à la professionnalisation de notre club et donc à sa mise à niveau des exigences de la ligue.

Cela ne nous a pas empêché de maintenir un résultat positif.

Nous avons une situation financière saine mais qui connaît des difficultés ponctuelles de trésorerie en raison des décalages entre les frais engagés et les encaissements des subventions et du mécénat.

Ainsi, il est nécessaire de poursuivre ces efforts financiers afin de ne pas pénaliser la pérennité du club et ceci nous permettra de nous maintenir en PROD2.

Nous tenons à remercier le Conseil Départemental de l'Essonne et la commune de Massy pour les efforts financiers qu'ils ont consentis.

Merci à l'ensemble des dirigeants du club pour leur participation active à l'équilibre budgétaire, une mention toute particulière à Nathalie, Marjorie et Claude pour leur disponibilité et leur apport technique efficace.

Après l'intervention du Commissaire aux comptes, Monsieur Rémy Walter et la lecture de son rapport, nous passerons au vote de l'affectation du résultat et au renouvellement du mandat donné au commissaire aux comptes

4 Intervention du Commissaire aux comptes

Le commissaire aux compte certifie les comptes qu'il déclare sincères et probants

5 Affectation du résultat

Nous vous proposons **5 537€ en report à nouveau**.

Vote sur ce rapport et l'affectation du résultat.

Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité

6 Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat est donné pour 6 années. Nous avons travaillé lors des 6 dernières années avec le cabinet ALGEST EXPERTISE, le commissaire aux comptes est M VIOLLET et le responsable de mission M Rémy WALTER.

Nous proposons de renouveler ce mandat dans les mêmes conditions.

Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité

7 Changement d'adresse du siège du RCME

Suite à la fin des travaux au stade, le RCME a emménagé dans les nouveaux locaux sis 5 rue des Olympiades à Massy (91300). En conséquence, nous vous proposons d'approuver l'adresse suivante :

Rugby Club Massy Essonne
5 Rue des Olympiades
BP17
91301 MASSY Cedex

Les statuts de l'association seront mis à jour en conséquence avec la nouvelle adresse.

Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité

8 Prévision saison 2018 2019

8.1 Budget prévisionnel de l'association

Exercice : du 01-07-2018 au 30-06-2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	45 000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	138 000
Achats matières et fournitures	15 000	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	30 000	74 - Subventions d'exploitation	758 000
61 - Services extérieurs	537 000		
Locations	537 000		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseils Régional(aux)	342 000
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	703 000	Conseils Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et	109 000		
Publicité, publications	61 000		
Déplacements, missions	533 000	Communes, communautés de communes ou	300 000
Services bancaires, autres			
63 - impôts et taxes	28 000		
Impôts et taxes sur rémunération	28 000		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	477 000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels	391 000	L'agence de services et de paiement (emplois	116 000
Charges sociales	86 000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	503 000
		756. Cotisations	155 000
		758 Dons manuels - Mécénat	348 000
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	1 000	77 - Produits exceptionnels	26 000

68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	366 000
TOTAL DES CHARGES	1 791 000	TOTAL DES PRODUITS	1 791 000
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 – Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	245 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	245 000	875 – Dons en nature	
TOTAL	245 000	TOTAL	245 000

Mise au vote du budget prévisionnel

Contre : 0 Abstention : 0 Adopté à l'unanimité

9 Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30

Le président de l'association

Le secrétaire général

Serge MORONVALLE

Joël SOURBET


